M. Méline, M. Méry-Legrand est en train de dénoncer des « Jaunes » blancs, en sollicitant une fictive place de candidat sur la liste de la *Croix* et de l'Eclair. Or, non-seulement M. Méry-Legrand n'a pas sollicité une « fictive place », mais il a refusé celle qu'on lui offrait.

* * *

Le Réveil explique aussi à sa manière l'intervention de la Fédération des cercles auprès du Comité de concentration républicaine, et il nous montre le Parti ouvrier « animé d'un large esprit de conciliation », pendant que les Républicains se seraient refusés à toute entente et à toute négociation.

La vérité est tout autre.

Les délégués de la Fédération des cercles sont venus donner au Comité de concentration communication d'un procès-verbal disant que « la Fédération désirait ne pas faire présenter de tour de scrutin à la liste du Parti ouvrier. »

Ce procès-verbal se terminait en ces termes :

> La Fédération décide :
>
> Qu'une commission exécutive de cinq membres sera délégué à l'effet de donner communication de cette déclaration au Comité de concentration républicaine et de lui demander s'il entend respecter la discipline républicaine dans l'intérêt de la République et de la démocratie.
>
> Nous pleins pouvoirs à cette commission pour traiter avec le Parti ouvrier et, s'il y a lieu, avec le Comité de Concentration républicaine.
>
> Sur interpellation de M. Brackers-d'Hugo s'il a agissait purement et simplement de se rallier à la liste du Parti ouvrier, M. Sever, qui a été chargé lecture du procès-verbal, répondit qu'il n'avait pas assisté à la séance de la Fédération qui avait été adopté, mais que les termes dans lesquels il était conçu avaient évidemment cette signification.

C'est dans ces conditions que le Comité de concentration a « estimé qu'il n'y avait pas lieu de se rallier au second tour de scrutin à la liste du Parti ouvrier, et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de nommer une commission pour traiter. »

On voit qu'il ne s'agissait pas là, comme l'écrit le *Réveil du Nord*, d'un « refus de toute négociation en vue d'une entente », mais du refus de se « rallier à la liste du Parti ouvrier », ainsi que le demandait le procès-verbal de la Fédération.

Mais, il y a plus.

Non seulement les socialistes n'ont fait aucune proposition d'entente, mais encore ils ont répondu par un mauvais vouloir manifeste à des démarches officieuses qui avaient été tentées auprès d'eux. Un actionnaire du *Progrès du Nord*, notamment, partisan d'une alliance avec le Parti ouvrier, s'est entremis ainsi afin d'obtenir que les socialistes attendissent, pour publier leur liste, la réunion des actionnaires du *Progrès* qui devait avoir lieu le mercredi. Malgré toutes les instances, les socialistes passèrent outre.

Nous ne savons si la proposition d'alliance que plusieurs actionnaires voulaient présenter aux socialistes, a été sérieuse ou non. Mais, en tout cas, si elle n'a pu se produire, c'est uniquement grâce à l'intransigeance habituelle des socialistes, et le *Réveil du Nord* est mal venu à parler de leur « esprit de conciliation. »

* * *

Les chefs du Comité de l'Union républicaine Lilloise se sont partagés pas *douze d'un sens* diplomatique très développé.

A l'heure même où ils adressent de nouvelles appels aux électeurs du *Progrès du Nord*, ils publient dans les journaux modérés de Paris, le *Temps* et la *République française* des attaques et des calomnies contre nos amis.

Le *Temps* explique gravement que M. Méry Legrand a « fait le sacrifice de son nom » et « donné des preuves de zèle et de complaisance envers le socialisme et la révolution ! » Tout cela parce qu'il a pris « le parti du Sénat en faveur du ministère radical. » Quelle abomination !

La *République française*, précisant une insinuation plus discrète du *Temps*, dénonce des « complaisances inimaginables de l'administration préfectorale du Nord en faveur des collectivistes. »

Et le Préfet du Nord complaisant envers les collectivistes ! Qui s'en serait jamais doutés ?

On avouera, en tous cas, que les sudits collectivistes lui ont bien mal reconnaissants. S'il est un fonctionnaire qui ait été attaqué, calomnié, injurié par le *Réveil du Nord*, c'est bien l'éminent préfet qui dirige depuis six ans avec autant d'activité laborieuse et de dévouement républicain la si difficile administration de notre grand département.

Ces petites infamies, uniquement inspirées par rancunes personnelles, et complaisamment reproduites par les feuilles cléricales lilloises, feront hausser les épaules à tous nos concitoyens. Elles n'en démontrent pas moins les sentiments de ceux qui les inspirent envers les meilleurs républicains.

Les chefs de l'*Union républicaine lilloise auraient bien dû méditer le proverbe* : « On ne prend pas les mouches avec du vinaigre.»

* * *

La Fédération des cercles nous communique un appel aux électeurs républicains que nous ne pouvons reproduire en raison des attaques personnelles qu'il contient.

Cet appel, non signé, est appel est signé d'un délégué des dix cercles républicains de Lille et d'un délégué de l'ancien cercle boulangiste le *Progrès républicain*.

Or, on sait que quatre cercles se sont retirés de la Fédération : l'Avenir, le Cercle central, la Fraternité, l'Union fraternelle. Et nous nous étonnons que M. Dufourmantelle, Manfroy et Beudin aient signé au nom de ces cercles, qu'ils n'ont pas qualité pour engager.

Arrondissement de Lille

Aux électeurs hellemmois

Puisque nous n'avons pu, à notre grand regret, donner le programme des candidats dans la séance dernière, nous allons le passer en revue aujourd'hui avec impartialité !

Nous passerons sur le compte-rendu des séances qui se font publiquement et auxquelles tous les électeurs peuvent assister !

Les collectivistes promettent aux hellemmois des cantines scolaires où un repas par jour serait donné aux enfants des écoles.

Ils feront comptons ensemble si vous le voulez, bien ? — Il y a 700 enfants qui fréquentent les écoles communales d'Hellemmes.

Admettons que 250 seulement bénéficieraient de cette création, puisqu'il y a environ 250 familles pauvres encouragé par la bienfaisance publique.

En prenant pour base le prix minimo de 0 fr. 25 par enfant, ces 250 enfants coûteraient par jour à la cantine la somme de 63 fr. 50 ; et comme il y a 220 jours de classe ce serait une dépense de 13 970 fr. par an, sans compter le matériel et le service spécial que cela nécessiterait.

Passons à la construction d'un groupe scolaire à Hellemmes.

Ici l'idée est déjà vieille ! Du moins a-t-elle été ébauchée il y a plusieurs années mais sous la forme d'un projet d'école mixte laïque.

Les républicains ont dû remettre à une date ultérieure cette construction qui, au lieu moins, coûterait environ 25.000 francs, sans tenir compte du traitement du personnel. Ils ont pensé au plus pressé, c'est-à-dire à l'agrandissement des autres écoles, où les cours y étaient très mal logés.

Maintenant, électeurs, contemplez cette idée géniale !

Etant donné qu'il existe dans la commune d'Hellemmes une foule de fermiers qui n'attendent que le moment de quitter leur ferme pour prendre d'autres occupations ; nous, collectivistes, nous décréterons, à Hellemmes, le vol des chevaux, du matériel agricole pour louer aux fermiers à bon marché au prix de revient.

Cette idée ingénieuse n'a pas germé qu'en deux ou trois jours.

Nous avons, en effet, remarqué que les dépenses nouvelles proposées par les collectivistes.

Pour les cantines scolaires 13.700 fr.

Pour la construction d'une école 25.000 fr.

Mobilier scolaire, matériel, traitement du personnel... et achat d'instruments agricoles.

Après avoir énuméré des dépenses nouvelles que les collectivistes se proposent de faire, ils promettent de faire des économies.

Nous serons curieux de connaître sur quel sujet d'un budget qui se chiffre à 40.000 francs ouvriers ils pourraient trouver le moyen de faire d'abord une économie de 48.720 francs.

C'est une véritable fumisterie comme celle de l'application du budget qu'on des leurs a voulu faire exploiter sur un exemplaire qu'on lui aura prêté par complaisance.

A ce sujet, un budget est toujours établi avec des prévisions ; il n'y a qu'à la fin de l'exercice qu'on peut donner exactement l'excédent de recettes ou de dépenses prévues. Que les électeurs ne s'y laissent plus prendre.

Un autre sujet de leur programme. — Nous ne prévoyons pas les appréciations de quelle façon les collectivistes pourront arriver à dégrever les petits et faire payer la différence par les gros !!

La base d'abord, ils disent : 16 et à 16 fr. Puis elle a été portée à 22 fr. pour revenir ensuite à 16 et 17 fr.

Nous devinons peut-être trop bien leurs intentions en général ; mais ils se trompent étrangement s'ils croient que nous nous laisserons prendre à leurs leurres. Les petits commerçants qui ont déjà tant de peine à joindre les deux bouts (comme on dit en langage populaire) seraient les premières victimes de cette mesure qui amenerait fatalement leur perte.

Nous passons à dessein les propriétaires sociaux !

Pour notre part jamais nous ne prendrons aucune mesure qui pourrait nuire à une nombreuse catégorie d'habitants d'Hellemmes pour favoriser une autre, vivant côte à côte, et dans les mêmes conditions de travail. Et à Hellemmes nous sommes tous, travailleurs à part quelques exceptions dont le nombre est très infime.

Ce que nous voulons nous toujours c'est d'arriver à la plus juste répartition possible.

Nous sommes tous travailleurs dans le parti républicain. Nous ne voulons pas que l'on nous y rejoigne sans nous connaître du moment de trahir les intérêts de nos camarades d'hier.

Electeurs hellemmois vous connaissez tous les candidats que le parti républicain présente à vos suffrages.

Ce sont des travailleurs intègres et dévoués, inaccessibles d'une faiblesse, vous les coudoyez tous les jours.

Donc, vous voterez en masse dimanche prochain, pour vos véritables amis qui ne vous feront pas de vaines promesses, mais vous défendront toujours avec franchise et loyauté.

Vive la République !

Un groupe de républicains sincères.

Emmerin — Toute la liste républicaine authentique passe à l'exception d'un socialiste.

Le premier élu, Lionart Henri, payeur, figurait sur deux listes.

Voici les résultats.

Lionart Henri 280 — Vaillant Charles 236 — Castel Jean, maire 234 — Gruyelle Narcisse 236 — Facomprez Renauld 223 — Facon Misail 223 — Jobin Daniel 222 — Gravo Narcisse 210 — Defretin D. 208 — Delepierre Emile 201 — Pélicier Louis 200 — Bouvin Désiré 197 — Nugeon Jules 196 — Buisine Jean 195 — Defretin Jules 183.

Tout s'est passé dans le plus grand calme.

Don-Annœullin. — La commune d'Annœullin va être administrée par un conseil réactionnaire.

La honte en revient aux électeurs de la première section, qui ont donné une grande majorité à la réaction.

Comme toujours, les électeurs de la deuxième section, ceux de Don, ont donné une forte majorité à la liste républicaine. Sur 154 électeurs du hameau qui ont pris part au vote, les 23 candidats de la liste républicaine ont eu de 90 à 104 voix, tandis que les réactionnaires n'ont obtenu que de 40 à 50 voix.

Les électeurs de Don ont le droit d'être fiers d'un tel résultat : il serait à désirer que les quatre élus républicains de cette section comprennent leur devoir et refusent le mandat qui ne leur a été confié qu'avec le secours des électeurs d'Annœullin.

Sainghin-en-Weppes. — Dans cette commune, le lendemain des élections où la liste de M. Pierrette, maire républicain, a passé au complet avec une écrasante majorité, un réactionnaire malvoulant dédit à un autre : « Quelles tuiles gros il a maintenant ! on rencontre des ouvriers qui ne changeraient pas leur bulletin de vote pour mille francs.

— Mais, signor, ces ouvriers conservent, en n'acceptant pas votre argent, pour décourager leur vote, une dignité que vous ne soupçonnez pas. Et, en leur marchandant, dignité qui manque aussi au plus bas point à quelques-uns de vos candidats pour qu'ils apprécient rempoche quatre ou cinq vestes successives, toutes plus grandes les unes que les autres, osent encore se présenter aux suffrages d'électeurs qui les répruvent.

Nous espérons pour que la dernière expédition qu'ils viennent de recevoir leur suffira car elle est bien doublée.

Ils auraient pu, l'été approchant, se servir des manchettes faisant-filles à moitié usées et mettre en contenter de leur pantalon.

Signé : Auguste.

Montigny-en-Ostrevent. — A Monsieur les électeurs municipaux républicains de Montigny-en-Ostrevent.

Le lendemain d'élections municipales surtout on adresse toujours quelques reproches recapitulant et plus ou moins amicaux entre électeurs, ou électeurs et candidats si on avait fait ceci, si on avait fait cela, etc, etc.

Mais après quelques jours de réflexions, on pourrait peut-être expliquer un peu les reproches d'abord qui étaient quelquefois bien blessants ou au moins laissé une 3e lutte.

Mais quand on a affaire à des gens qui n'ont pas la fermeté de leurs opinions cléricales qui se cachent sous un masque de républicains ; à des gens qui vont chercher à nous faire croire que c'est la lutte et qui sont remplis de mensonge et d'hypocrisie, comme leur chef de file, il n'y a rien à faire.

Le chef, quand on rencontre M. Le Fort à 7 heures du matin, il me semble qu'il est bien difficile d'avoir une autre lutte toute prête pour 8 heures, tant en compromettre de ruse, de mensonge et d'hypocrisie, et cette dernière liste, ni ceux qui l'ont fait faire, ni ceux qui la tout distribuée.

Mais nous avons les républicains, et les Vrai-Républicains ne se convaincre et s'ils n'ont point collaborer à cette liste, pourquoi n'ont ils point protesté par une affiche à la mairie ? — même cette à la main — ils en avaient le droit et il était encore temps.

On bien — pourquoi ne pas de lancé une autre liste qui — m'assure-t-on — était faite ? Ah! voilà. Parce que sur cette liste qui était imprimée, on voyait bien quelques conseillers réactionnaires sortant et cléricaux à tous crins. Mais, tout en ayant des opinions quelque peu différentes, ces Messieurs sont remplis, et ils seraient les gros bonnets aimant bien à être flattés, quitte à se laisser dévorer, un de ces jours dans leur antre mystérieux, par ces ancêtres cléricaux, avec quelques... inconciliants qui feront boulé de neige. Tandis que les deux candidats qui ont été éliminés sont des républicains sincères et indépendants, mais ils ne sont ni flatteurs ni brasseurs ? Voilà la vérité.

Un électeur républicain.

Annœullin. — Lundi dernier, une manifestation républicaine a eu lieu dans la commune. Quelques centaines de ferventes républicains se sont rendus chez M. Manny, pour lui exprimer le regret de ne plus le voir à la tête de la commune, pour le remercier des nombreux services qu'il a rendus au pays et lui renouveler l'assurance de leur attachement en sa personne, en son ancien conseil et à la République démocratique.

Les manifestants se sont séparés aux cris de : Vive la Republique ! Vive M. Manny ! laissant voir par leur propension d'éclat combien le chagrin qu'ils éprouvent de voir la commune livrée au cléricalisme et à la réaction.

Arrondissement de Douai

RÉPONSE A M. DES ROTOURS

Douai. — Voici la lettre que nous a adressée M. Raoul des Rotours :

Avelin, le 6 mai 1896.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, Lille.

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans votre numéro paru ce jour et qui porte la date du jeudi 7 mai, vous me faites l'honneur d'attribuer à mon intervention le succès des candidats de l'Union républicaine du canton de la Lagny dans les communes d'Aix et de Landas.

Je vérité m'oblige à donner un démenti formel à cette affirmation hypothétique de votre correspondant qui paraît animé pour moi d'une bienveillance [illegible].

Je me maintiens, d'ailleurs, de protester contre une mise en cause dans les élections de Cuinchies et de Sameon.

A Sameon, je suis dans les mêmes termes avec les candidats portés sur les deux listes ; notamment mes deux correspondants Cyriaque Delecroix et Alfred Martin sont élus sur la liste du maire, l'excellent M. Wagon.

Quant à Cuinchies, tous les candidats élus sont mes meilleurs soutiens et mes plus énergiques défenseurs dans cette commune.

Je compte sur votre impartialité bien connue pour insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

Veuillez, je vous prie, monsieur le rédacteur en chef, agréer l'expression de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Raoul des Rotours.

L'aventure qui arrive à M. Raoul des Rotours est singulière.

Il a battu les républicains aux élections municipales dans quelques communes de son canton et il est accusé par ceux-ci d'avoir obtenu ce résultat à l'aide de quelles restrictions mentales M. des Rotours peut-il affirmer qu'il est resté étranger aux luttes municipales de son canton ? Voilà une affirmation qui ne tient guère ni pas ainsi et ils sont se demander comme nous, avec une *réelle anxiété, quelle est la main généreuse qui* [illegible] ainsi que ses partisans, en vue des élections dans certaines communes dudit canton.

C'est entendu, M. des Rotours est resté complètement étranger aux élections de Landas. Il n'a pas fait de démarches, même indirectes, pour amener la retraite du maire républicain et la désertion ainsi le succès des réactionnaires ; il n'est pas intervenu près de M. Bécel pour l'empêcher de faire une liste dissidente ; il n'a pas vu M. le docteur Delegrange ; il est absolument étrangère ainsi que ses partisans, aux faits de pression et de corruption mis en œuvre dans cette commune et dont le Conseil de Préfecture est saisi.

Il ne s'est pas plus occupé des élections municipales d'Aix ; il n'a rien payé, pas plus que ses amis, pour les festins offerts gratuitement chaque dimanche, depuis janvier, dans certaines auberges de cette commune. Il n'est pas intervenu dans les pourvois dirigés contre les opérations de la commission chargée de la révision des listes électorales et il n'est pas sur ses conseils que l'ancien vicaire d'Aix a, malgré la défense de M. l'archevêque de Cambrai, demandé son inscription illégale dans cette commune. Il n'a pas été le bienveillant maire républicain, M. Masquelier, a échoué à quelques voix de minorité, c'est assurément bien malgré lui.

Il n'est pas davantage intervenu dans la lutte électorale de Sameon. Ce n'est pas un de ses amis qui s'est livré aux plus odieuses violences sur le maire de cette commune. Le sincère et ses différentes à même sous ses sympathies l'excellent M. Wagon ! Voilà un point sur lequel nous ne serions pas fâché d'avoir l'impression de ce dernier.

Il n'est pas davantage à Nomain et à Auchy et c'est bien malgré lui si, inutilement d'ailleurs, ses amis ont essayé de renverser les municipalités de ces communes. Il n'a pas donné les candidats élus au premier tour de scrutin *sont ses meilleurs soutiens*, il s'est bien gardé de combattre le maire républicain en fonctions.

Il a pu, d'ailleurs, trouver bien à plaindre, car sa modération n'est pas appréciée avec justice. Ce sont tous autres agissements que lui prêtent les populations *du canton d'Orchies* qui ne pouvait s'empêcher de comparaître son compte rendu à la situation actuelle du canton et cette qui existait il y a un an.

Il a pu, d'ailleurs, que son respecté père représentait le canton au Conseil général. Tapissement le plus complet régnait dans cette région.

Et, des Rotours père avait bien soin de se désinteresser des luttes municipales ; il se contentait de faire les affaires de ses électeurs et de leur procurer des emplois, des secours et des bienfaits. Aujourd'hui le canton, bouleversé par des luttes électorales à l'Américaine est dans l'état de trouble le plus profond ; perdant la direction de la ligne *républicaine* [illegible] la civilité et la fraternité.

Nous comprenons que M. Raoul des Rotours ne puisse pas se réunir les analogies de cette situation, et il ne peut pas oublier le souvenir de ce proverbe : « Qui sème le vent récolte la tempête ». Aujourd'hui qui est vainqueur, il vous rappelle que on oublie ; et que victoire. Mais les rédublicains se souviendront.

Arleux. — M. Dransart n'a pas le triomphe aimable. Voici la lettre qui nous adresse et à laquelle nous laissons à notre correspondant le soin de répondre :

Arleux-du-Nord, le 6 mai 1896.

Monsieur le Directeur,

Depuis le mois de décembre jusqu'au jour inclus des élections municipales, avec un complaisance et une bienveillance dont je vous en remercie, vous avez accepté de votre correspondant d'Arleux et insérer dans votre journal de nombreux articles dont les signataires disent les « Amis de M. Dransart ». Unpers et la calomnie a mon égard, et souvent aussi à l'égard de mes amis.

A ces nombreuses lettres, les braves électeurs d'Arleux se sont chargé de répondre le 3 mai par un jugement sans appel, condamnant une adversaire à rester en dehors de la vie publique, et supplice de Tantale, a ma réputation au conseil municipal avec de bons amis.

Trouvant pour mon compte, cette réponse très satisfaisante, je me fais un véritable plaisir de vous en faire part, en me permettant de vous faire que cela ce soit, comptant sur votre sagacité pour tirer la morale de cette histoire.

Je compte sur votre loyauté pour insérer ces quelques lignes dans le plus prochain numéro de votre journal à l'endroit même ou ses sont produites les attaques de votre correspondant.

Agréez, etc.

Dransart.

A Cambrai

Les candidats républicains adressent aux électeurs la proclamation suivante ;

Nous sollicitons à nouveau vos suffrages pour dimanche prochain.

Nous avons confiance. Vous le connaissez : c'est celui que nous vous avons soumis il y a huit jours et que vous avez ratifié en accueillant votre candidature du nord de nos amis, de le premier tour de scrutin.

Nous n'avons rien à y ajouter, rien à y retrancher, rien à y modifier, et nous ne vous faire que des promesses que nous avons la certitude de pouvoir tenir.

Nous ne vous promettons, par exemple, ni la *suppression de l'octroi*, quoique en principe nous voyons bienfaits à cet impôt que nous ont bien le moins payés par les ouvriers ; ni le *Rétablissement* que ne craignent pas de préconiser les adversaires acharnés du suffrage universel.

Il ne suffit pas de supprimer les impôts d'un trait de plume. Il faut avisé aussi aux moyens de combler le vide qu'on aura créé et bien se garder de remplacer des taxes onéreuses bien certainement, par d'autres taxes ou impôts plus vexatoires peut-être et aussi onéreux pour les contribuables ou encore les classes laborieuses.

La question est donc très complexe et mérite un examen approfondi et sérieux et non des boutades.

Est-il besoin d'ajouter encore que, défenseurs convaincus du suffrage universel, nous sommes partisans de son application même aux questions locales, quand toutefois cette application sera légale et pratique.

Nos concitoyens ne nous feront pas l'injure de douter de nos affirmations, car nous ne sommes à aucun degré suspects. Se tendrons pour le suffrage restreint et le retour aux pratiques de la monarchie.

Aux électeurs de juger s'ils peuvent accorder à nos adversaires le même crédit sur ces questions spéciales.

A eux de dire dimanche où sont les hommes qui méritent leur confiance au point de vue de la sincérité des promesses, au point de vue de la netteté des convictions politiques et du dévouement aux intérêts du pays et du.

A dimanche donc, chers Concitoyens, et vive la République.

Bertrand Alfred ; Klein ; Nippe ; Pitel Jules ; Ramette ; Rémond ; Simonot ; Wiart-Dehon.

A Dunkerque

Alliance républicaine ouvrière

Ainsi qui nous le disions hier, les républicains ont fait alliance avec les socialistes pour écraser dimanche la réaction cléricale.

Le Comité républicain et le Parti ouvrier réunis adressent aux électeurs les appels suivants :

Comité Républicain Dunkerquois

Electeurs,

Le vote que vous avez exprimé, dimanche dernier, contre la municipalité réactionnaire de Dunkerque, nous a fait un devoir de rechercher le moyen le plus rendre définitif l'échec des marguilliers de l'Hôtel-de-Ville.

Ce moyen, nous l'avons trouvé dans la concentration de toutes les forces démocratiques sur un terrain où, tous nous pouvons nous rencontrer sans arrière-pensée et sans rien abandonner de nos convictions particulières.

L'union a été faite sur la programme de réformes présenté, le 3 mai, par les candidats du Comité républicain.

C'est ce programme que vous avez à défendre et à faire triompher dimanche prochain ; c'est ce programme qui entraîne tous les partis à vous consentir à donner vos suffrages à la *Liste de Concentration Républicaine*.

Nous vous adressons rien de plus qu'un précédent scrutin. Vous avez toujours devant vous les mêmes adversaires et nous vous présentons la même arme pour vous défendre, à savoir l'union d'une vaillante armée de vaillant.

Le devoir des vrais républicains est donc de voter le 10 mai avec ensemble et avec discipline pour tous les noms de la liste de concentration républicaine. Si chacun fait son devoir, le succès est certaine et nous pourrons saluer les résultats aux cris de :

Vive Dunkerque !

Vive la République !

Le Comité républicain.

Parti ouvrier (*section dunkerquoise*)

Electeurs.

Nous vous remercions des suffrages que vous avez bien voulu accorder, dimanche dernier, aux candidats *du parti ouvrier et nous vous invitons, de plus fort* [illegible], au scrutin de ballotage, sur tous les candidats de la *liste de Concentration républicaine*.

L'union étroite de nos deux groupements est indispensable si l'on veut vaincre définitivement, à Dunkerque, la *Réaction cléricale qui est un obstacle à tout progrès, à toute réforme et à la réalisation des vrais progrès aspirations.*

L'alliance est cordiale loyalement de part et d'autre, chacun réservant ses opinions particulières et n'ayant en vue que la prospérité de la Ville.

Nous nous unissons pour barrer la route de la Mairie *aux cléricaux ennemis de la démocratie*, qui voudraient toujours nous dominer.

Nous vous présentons donc avec confiance la *liste de concentration républicaine. Vous saurez vous* [illegible] *pour* [illegible] *du succès.*

Nous pourrons ainsi acclamer les résultats du 10 mai par les cris de

Vive Dunkerque !

Vive la République!

Le Parti Ouvrier.

Voici à la suite de cet accord quels sont les candidats désignés : 1. Alfred Betraux, négociant, ancien conseiller municipal — 2. G. Bernard, négociant, président de la société de gymnastique — 3. Louis Gard, ouvrier mécanicien, membre du parti ouvrier — 4. Docteur Ruyssen, chirurgien en chef de l'hopital civil — 5. Henry Lefebvre, négociant, président du bureau de bienfaisance — 6. L. Quillet, pharmacien.

1. Maglaire Coinon, *ouvrier charron*, membre du Parti Ouvrier — 2. Albert Dubot, industriel, ancien conseiller municipal — 3. Théophile Debache, ouvrier typographe, membre du Parti ouvrier — 4. Alfred Grandy, négociant — 5. Albert Sauvage, ouvrier, membre du Parti ouvrier — 6. Emile Marchand fils, industriel.

3e Section : 1. Alexandre Tubert, conseiller sortant — 2. I. Montenuis, avoué — 3. Georges Pegeroy, ouvrier, membre du parti ouvrier — 4. Emile Lano, négociant, administrateur du Bureau de bienfaisance — 5. P. Teyssen vice-président du Bureau de Bienfaisance, ancien conseiller municipal — 6. Auguste Walker, ouvrier peintre, membre du parti ouvrier — 7. Ambrosin père, négociant-armateur — 8. Charles Burton, ouvrier marbrier — 9. Léonard Forkenberghe, capitaine au long cours — 10. Auguste Tyrou, ouvrier maçon, membre du parti ouvrier — 11. Ernes Leckmyn, agent d'assurances — 12. P. Lightfoot, receveur buraliste — 13. Gourlian, administrateur des Hospice, trésorier du Conseil des Ecoles Laïques.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Noyelles-sous-Lens. — Aux élections du 3 mai, tous les candidats de la liste républicaine de M. Mallet, maire, ont été élus, remarquant les suffrages des deux tiers des électeurs.

Cette liste comprenait tous les membres de l'ancien conseil.

Ont obtenu :

MM. Dumontier F. 196 voix — Dargencourt 191 — Dourlens 190 — Lemaire Joseph 191 — Dorlens 186 — Gallet 186 — Duclermortier J.-B. 180 — Leonard 174 — Lengrand A. 172 — Jacquart A. 171 — Legay E. 170 et Waitelet A. 156.

Le lundi la plupart des membres de l'*Union républicaine ouvrière* d'un grand nombre d'électeurs sont allés, avec la musique, aux conseillers municipaux et ont été applaudis par les conseillers nouvellement élus et plus particulièrement : les MM. Gallet, maire et Lemaire, adjoint, les félicitant du brillant succès obtenu.

Le cortège, composé de plus de 500 personnes, rentra, aux sons de la *Marseillaise*, à la mairie, où on se sépara aux cris de : Vive la République !

Dernière Heure

A la Chambre des Communes

Londres, 7 mai. — Aujourd'hui à la Chambre des communes, M. Chamberlain déclare qu'il connaît toute *l'importance de la question qui lui* est posée, de savoir si un diplomate expérimenté sera désigné comme représentant du gouvernement anglais à Pretoria. Toutefois le ministre préfère ajourner sa réponse à demain.

Interrogé sur le point de savoir si M. Rhodes s'est rendu à Pretoria, le ministre a répondu qu'il ne l'a offert de venir en Angleterre pour répondre aux accusations portées contre lui, M. Chamberlain dit qu'il a adressé à M. Rhodes et n'a reçu aucune communication de lui depuis qu'il a quitté l'Angleterre.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, répondant à une question, a déclaré que l'abolition du suffrage universel ne saurait être un fait anglaise, sont toujours accompagnés d'une sentence de mort.

Depuis la dernière exécution pour crime de haute trahison, qui eut lieu en 1820, seize personnes ont été condamnées à mort, et, chaque fois, la peine a été commuée.

M. Curzon, répondant à une question, dit que le gouvernement n'a pas approuvé des concessions *données à des sujets anglais à Madagascar* aient été annulés.

Par ses transports britanniques, les sujets français jouissent des mêmes droits que les nationaux des autres puissances.

Le Ministère et la droite

Paris, 7 mai. — *Du Courrier du Soir:*

Les chefs du parti réactionnaire de la Chambre, décidés à soutenir le ministère Méline, se sont émus des polémiques soulevées dans *leurs* journaux sur les conditions à imposer au gouvernement pour que les députés de la droite continuent à lui accorder leur appui.

Ils se sont, paraît-il, quelque peu peinés, probablement, que cette discussion allât à l'encontre du but qu'elle se proposait d'atteindre et qu'elle menaçait d'avoir pour résultat, une orientation plus nettement marquée du ministère vers la gauche, par suite de mettre les députés conservateurs en dehors de la majorité.

Il a donc été convenu que, sans condition, les députés de la droite voteraient pour le ministère qu'ils a formé et lui par les moyens persuasifs, le plus d'avantages possible.

Il est donc probable que les polémiques vont cesser, du moins dans les organes autorisés.

A Nantes, nous croyons savoir que des tentatives sont faites auprès des membres influents des groupes progressistes de la Chambre pour les amener à engager leurs amis à soutenir le ministère Méline, moyennant certaines concessions consentis par le gouvernement sur des questions à déterminer, desquelles la révision serait exclue.

Si une entente survenait, M. Méline profiterait de la première occasion qui pourrait lui être fournie avant la rentrée des Chambres, pour prononcer un grand discours programme qui serait le complément de la déclaration ministérielle et dans lequel serait exposée une politique plus démocratique et plus large que celle dont le président du conseil avait indiqué les grandes lignes dans la séance du 30 avril.

Il est probable que dans ce cas, l'élément progressiste ne tarderait pas à lui tourner le dos.

Les journaux de ce matin

Paris, 8 mai. — De la **Petite République** :

Au ministère de la marine comme à la guerre sans nous d'une complète désorganisation, l'amiral Besnard s'apprête à biffer d'un coup de plume les réformes de simplification dans les services qui avaient été proposées par M. Lockroy.

Le contre-amiral Chauvin n'est maintenu que pour quelques semaines, et par raison de convenances en quelque sorte, dans les fonctions de chef d'état-major général.

Ce poste est réservé croyons-nous savoir, au contre-amiral Sallandrouze de la Mornaye, bonapartiste avéré, dès son retour des fêtes de Moscou.

Cet officier sera même promu aux trois étoiles, en remplacement de l'amiral Vignes, atteint par la loi d'âge.

Du **Soleil** :

Après le traité de Francfort, la France n'a pas subi de plus grand préjudice en ce siècle que l'occupation de l'Egypte par les Anglais. Une occasion excellente s'offre pour régler définitivement ce différend.

La France et la Russie sont d'accord avec la Turquie : elles ne demandent qu'à voir cette légitime ; que le khédive continue à être le vassal fidèle du Sultan et non le serviteur obligé des Anglais. *Toutes les puissances européennes l'y* [illegible]

Chronique Locale

ROUBAIX

Aux Républicains.

Bien que la *Croix* ne soit pas contente, et qu'elle cherche par tous les moyens à entraver l'œuvre de concorde et de paix républicaine que nous avons entreprise, nous répétons à nos lecteurs, à nos amis, à ceux qui comme nous ont à cœur la stabilité de cette République démocratique, qui seule peut donner satisfaction aux revendications des travailleurs en écartant toute influence cléricale, que l'ère des divisions entre républicains est passée ; qu'il faut nous grouper sous les plis du drapeau démocratique, afin de centraliser nos forces et d'opposer à la réaction qui, sous le prétexte de nous faire élire le parti collectiviste, voudrait nous faire courber le front sous la domination du clergé. L'ensemble de nos forces appuyées de notre intérêt, nous permettra de balayer les institutions républicaines anti-cléricales.

Marius.

Un accident de voiture

Un accident s'est produit, mercredi, vers 5 heures du soir, au Pont Morel. Une dame Maria *Dumont*, 27 ans, demeurant rue Newton, passait à ce moment et ne put se garer à temps de la voiture de M. Colpart, marchand de charbon qui la renversa.

Dans sa chute, la pauvre femme s'est blessée assez grièvement au pied gauche. Le docteur Carette lui a donné les premiers soins et l'a fait transporter à son domicile.

Un cycliste peu... poli

Mercredi vers 8 heures 1/2 du soir, un jeune employé de commerce, demeurant rue Daliant, rue Bufflon passait à fond de train contour St-Martin.

Il n'aperçut pas une dame qui traversait la chaussée et la frôla d'assez près.

Le mari de cette dernière lui ayant fait quelques observations fut très mal reçu par le vélocipédiste qui se porta même sur lui à des violences légères. Un agent mis au courant du fait, a fait un rapport à charge de Paul L...

Arrestations pour vols

Un paveur, Nicolas Duthoit, demeurant, 13, rue du Grand-Chemin, avait déposé, la semaine dernière, une pelle et un marteau dans le cour de l'établissement Delannoy-Destombes, boulevard Gambetta.

Lorsqu'il voulut, avant-hier matin, reprendre ses outils, il ne les trouva plus. Une plainte que Duthoit a déposée devant M. Squarcs, commissaire de police du 3e arrondissement, a amené l'arrestation du coupable.

C'est un ouvrier filature Delsalle, 22 ans, charretier, demeurant rue de Crony.

— Mercredi matin, Mme Clotilde Malin, demeurant rue de l'Alouette, 44, avait chargé une femme de ménage, Marie Bulliaux, 28 ans, demeurant rue de l'Alouette, 23, d'aller lui chercher de l'étoffe chez un tailleur de la Grande-Rue.

En faisant la course, Marie Bailleux en profita pour emprunter cinq francs au fournisseur de Mme Halin.

Cette dernière ayant porté plainte, la voleuse a été arrêtée et conduite au dépôt du 3e arrondissement où elle a été écrouée.

Deux accidents au poignage Vinchon

Deux pénibles accidents ont eu lieu mercredi soir chez MM. Vinchon, peigneur de laines, rue Houlmann.

Un ouvrier Auguste Doyeul, 35 ans, demeurant 12, rue Gugnot, a eu la main droite prise dans une engrenage et deux doigts arrachés.

Le docteur Lepers que l'on est allé chercher assistol, a fait transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu où il a été admis à la salle Saint-Jean.

— Un autre ouvrier, Louis Vandenlenden, 20 ans, demeurant rue de Mouveaux, a eu le pouce droit écrasé sous le chariot d'un métier.

Le docteur Lepers lui a donné les soins nécessaires la fait admettre à l'Hotel-Dieu.

Le quart d'heure de Rabelais

Hier à midi, un sieur Pierre Demeyer 56 ans, ancien commerçant, demeurant 227 rue de l'Alous entrait chez M. Losfeld, cabaretier, rue de l'Epeule et se faisait servir un *dîner de 0.60 centimes*.

Au moment de payer, il déclara n'avoir pas d'argent. Pas content, M. Losfeld prévint un agent, qui arrêta Demeyer et le conduisit au dépôt du 2e arrondissement.

Malade dans la rue

Hier, vers onze heures et demie du matin, une femme, jeune encore, était affaissée dans la rue du Bois, *en proie à une forte crise d'hystérie*.

Un rassemblement important se forma aussitôt autour de la malade. Un agent fut prévenu et la ramena à son domicile, rue des Fabricants.

Elle s'informa de l'état de la pauvre femme, à qui elle fit donner les soins nécessaires, puis fit chercher une voiture, de midi à 4 heures, et la ramener à son domicile, en compagnie de deux agents.

Primes aux ménages ouvriers

L'administration du Bureau de bienfaisance rappelle à nos lecteurs que l'exposition des primes à distribuer aux ménages ouvriers les mieux tenus (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu cet automne (Fondation A. Motte-Cousin) aura lieu